



Mairie
17, Route de Landerneau
29460 IRVILLAC
Téléphone : 02 98 25 83 56
Télécopie : 02 98 25 93 37
Courriel : info@irvillac.fr

KELEIER IRVILHAG

Les nouvelles d'Irvillac
Bulletin communal d'informations



Numéro 211

SEPTEMBRE 2020

Abonnez-vous à la newsletters, sur votre site www.irvillac.fr !

Blog Communal : « <http://irvillac.over-blog.com> »

Inauguration de la Chapelle Notre Dame de Lorette à Irvillac



Le samedi 5 septembre, la chapelle Notre Dame de Lorette, entièrement restaurée, a été inaugurée par de nombreuses personnalités locales et départementales dont Madame Françoise PERON, Vice Présidente du Conseil Départemental, Madame Laëticia DOLOU, suppléante du Député Richard FERRAND, Patrick LECLERC, Président de la Communauté de Communes du Pays de Landerneau-Daoulas, et plusieurs maires et élus des communes voisines. A cette occasion, Jean Noël LE GALL, Maire d'Irvillac, a rappelé les différentes phases de la restauration de l'édifice puis a félicité les entreprises et artisans d'art qui sont intervenus sur le chantier. Il a également remercié tous les financeurs, Etat, Région, Département, Associations et particuliers, qui ont apporté un soutien financier à cette opération de restauration de patrimoine qui a permis à la Chapelle Notre Dame de Lorette de retrouver sa splendeur passée.

Pour tous ceux ou celles qui n'ont pu participer au forum des associations, vous pouvez vous inscrire aux activités de votre choix en contactant directement les associations.



COMPTE-RENDU DU LUNDI 7 SEPTEMBRE 2020

En début de séance, lors du quart d'heure d'expression libre, le Président de l'Association « ça me botte », Monsieur LOAEC Ronan, a présenté aux élus le but de l'association et la volonté des adhérents de créer un jardin partagé pour permettre aux habitants de la commune, qui n'ont pas possibilité de cultiver des légumes, de pouvoir utiliser une parcelle de terrain pour s'adonner aux activités de jardinage, dans le respect de l'environnement. Monsieur LOAEC a également précisé que l'association souhaitait entreprendre des actions pédagogiques pour les enfants ainsi que des animations basées sur des techniques de jardinage.

Le Conseil Municipal a ensuite approuvé les propositions de la municipalité concernant les subventions accordées par la Commune aux associations locales et extérieures pour l'année 2020. Une enveloppe de 6880 € de subventions a été accordée aux associations locales et 1995 € aux associations extérieures. Le montant total des subventions allouées s'élève à 8875 €.

IRVILLAC				
Associations	Subventions attribuées en 2018	Subventions attribuées en 2019	Subventions proposées en 2020	Subventions attribuées en 2020
Amicale anciens combattants	130	200	200	200
Association "War Hentchou Irvillag"	700 + 300	700 + 200	200	200
Amicale Laïque Irvillac Activités scolaires (200 enfants * 7 euros)	1400 + 200	1500	1500	1500
Club des 3 Rivières	470	500	500	500
Association "Art Floral"	260	300	300	300
Bibliothèque Municipale	1450 + 200	1500	1500	1500
Comité des Fêtes	1000	1000 + 300	1000	500
Entente Sportive de la Mignonne	1000 + 500	1000 + 200	1000	1000
Jardin d'éveil Assistantes Maternelles (irvillac)	60	80	80	80
Société de chasse	450	500	500	500
Boxing Club Irvillac	200	200	200	200
SOUS-TOTAL	8120	8180	6980	6480
IRVILLAC, NOUVELLES DEMANDES				
Associations	Subventions proposées en 2020		Subventions attribuées en 2020	
Ça me botte	300		300	
Comité du Souvenir Français d'Irvillac	100		100	
SOUS-TOTAL	400		400	

Conseil Municipal (2/3)

ASSOCIATIONS EXTERIEURES				
Associations	Subventions attribuées en 2018	Subventions attribuées en 2019	Subventions proposées en 2020	Subventions attribuées en 2020
AAPPMA Daoulas	400	90	90	90
ADAPEI	40	40	40	40
Amicale médaillers militaires (Daoulas)	60	60	60	60
Association "le p'tit Ciné » (Daoulas)	180	180	180	180
Association Treizerien Pierre de Lune / Club des Valons	50	50	50	50
Association Unis-sonS Loperhet	20	30	30	30
Bugale Aman l'Hôpital Camfrout	25	25	25	25
Centre nautique de Loperhet	100	100	-	-
CIDFF –Droits Femmes & Familles	40	40	40	40
Don du Sang canton de Daoulas	50	100	100	100
Elorn Handball landerneau	25	25	40	40
Foyer socio éducatif Coat Mez (7€ par élève)	400	380	550	550
Kan Ar Vag	20	30	30	30
Les Archer Logonnais	15	20	20	20
Loga-Rythmes Logonna Daoulas	20	30	30	30
Pays Landerneau Athlétisme	20	25	20	20
Secours catholique	150	200	200	200
Secours populaire (Daoulas)	150	200	200	200
Solidarité paysans	40	40	40	40
Union Rugbystique de Landerneau	20	20	20	20
Flore et Seven	20	-	-	-
Handball Ploudiry -Sizun	-	-	-	-
EHPAD Daoulas	-	-	-	-
An Elorn EHPAD Landerneau	-	-	-	-
Landerneau Bretagne Basket	10	10	-	-
Amicale laïque de l'Hôpital-Camfrout	10	10	-	-
Tempo Landerneau	50	30	30	30
Demande UGUEN pour EHPAD	-	100	100	100
SOUS-TOTAL	1915	1735	1895	1895
ASSOCIATIONS EXTERIEURES, NOUVELLES DEMANDES				
Associations	Subventions proposées en 2020		Subventions attribuées en 2020	
Association sportive du Collège COAT-MEZ	100		100	
SOUS-TOTAL	100		100	
TOTAL	9375		8875	

Conseil Municipal (3/3)

La séance s'est poursuivie par l'examen d'une convention avec l'Association « ça me botte » pour lui permettre d'utiliser un terrain communal d'une superficie de 3000 m2 situé rue des écoles à Irvillac. Le Maire a été autorisé à signer la dite convention, pour une durée de un an, renouvelable par tacite reconduction.

Un avenant à la convention intercommunale pour le coordinateur Enfance Jeunesse a également été validé par le Conseil pour permettre à la commune de Dirinon d'adhérer à la dite convention.

Le Maire a également été autorisé à signer une convention avec la société ACTIVA CONSEIL pour la recherche d'un médecin généraliste.

Une convention, pour la mise à disposition du local communal, destiné à un professionnel de santé, a également été approuvée par les élus.

Le Conseil Municipal a ensuite désigné le Maire et le 1^{er} Adjoint, Monsieur Guy KERDONCUFF, comme délégués de la commune à la Commission Locale des Charges Transférées (CLECT) qui a pour but d'évaluer les transferts de charges lors des transferts de compétence à la Communauté de Communes du Pays de Landerneau Daoulas.

Une demande de subvention à la Région Bretagne a été ensuite approuvée pour la restauration du calvaire de Traonnevezec.

Le Maire a également été autorisé à signer une convention, constitutive d'un groupement de commandes pour l'achat de produits d'hygiène et de virucides, pour lutter contre l'épidémie de la COVID 19.

En questions diverses,

Madame Laurence KERVERN, conseillère déléguée pour les affaires scolaires, a évoqué la rentrée scolaire et les nouvelles dispositions prises pour respecter le protocole sanitaire. Elle a également fait le point sur les effectifs et les travaux réalisés dans l'école pendant les vacances scolaires (peinture du hall du groupe primaire, installation d'une nouvelle desserte internet, suppression du bac à sable pour permettre l'installation de bacs à sable sur pied).

Le Maire a informé les élus qu'une pétition a été adressée en Mairie par des habitants de la rue du 16 août 1944 pour dénoncer des nuisances sonores occasionnées par le skate-park installé sur la Place publique de la route du Tréhou. La Commission, chargée de l'environnement et du cadre de vie, a été chargée de proposer des solutions pour réduire ces nuisances.

Monsieur Yann MONBEL, Conseiller délégué, chargé de la Vie associative, a évoqué le Forum des Associations qui s'est tenu le 5 septembre et dont la fréquentation n'a pas été élevée en raison de la crise sanitaire. Il a rappelé que les familles pouvaient contacter directement les associations pour les inscriptions aux diverses activités qui sont proposées pendant l'année scolaire 2020/2021.

Le Maire a informé le Conseil qu'un compromis de vente vient d'être signé pour la vente des deux derniers lots dans le lotissement communal « Park An Heol ».

Stéphane GAUTARD a évoqué l'inquiétude des propriétaires équins face à la multiplication des mutilations de chevaux sur le territoire national. Le Maire a fait état de plusieurs signalements à la gendarmerie et a indiqué qu'une réunion serait prochainement organisée avec les propriétaires de chevaux.

La séance s'est achevée sur cette information.

Artistes peintres

En juillet dernier, Sarah Blumenfeld et Guillaume Pella, artistes peintres et vidéastes, habitants de Lavadur, ont réuni leur voisinage dans leur jardin à l'occasion du départ d'un tableau à Marseille.



La peinture de Guillaume représente en plusieurs plans les paysages de la cité phocéenne, observés depuis le parvis de la gare Saint Charles au printemps 2013. Elle sera exposée jusqu'en janvier prochain au musée "Regards de Provence" à Marseille.

Entreprises/Artisans locaux



Les Serres Fleuries de Kermenguy vous accueillent à Irillac

(en direction d'Hanvec, à Créac'h Menguy)

les lundi, mardi, jeudi, vendredi et samedi de 14h à 18h
(fermeture à 17h le mardi),

Cet automne, je vous propose des violas, pensées, mini cyclamens et bruyères ... afin d'égayer vos fenêtres en attendant les beaux jours.

Fleurs de Toussaint à partir du samedi 17 octobre sur les marchés (L'Hopital-Camfrout le mardi, Saint Urbain le mercredi, Châteaulin le jeudi, Pont de Buis le vendredi et Plougastel-Daoulas le samedi).

et à la serre **tous les jours de 10h à 12h et de 14h à 18h.**

A bientôt parmi les fleurs,

Christelle Prioux

06-78-42-13-59

www.serreskermenguy.com

Facebook : SerresKermenguy

Apprendre et découvrir sur Irillac



EVEIL MUSICAL IRVILLAC

Pour les enfants de MS et GS



JEUDI 16H30-17H15

Salle Kerlevenez

Atelier animé par Rozenn Le Doaré

Possibilité de récupérer et ramener les enfants à la garderie sur demande

TARIF = 140 eur l'année

Renseignements : ecole-musique@loperhet.fr

UNE MINI SCHOOL RECREANGLAIS A IRVILLAC

RécréAnglais arrive à Irillac! Florence, formatrice certifiée, est ravie de pouvoir transmettre sa passion de l'anglais aux enfants de l'école d'Irillac et ses alentours.

Sur le temps périscolaire ou extra-scolaire, c'est un véritable bain linguistique pour les enfants de 3 à 11 ans dans un cadre convivial. Dès la sortie de l'école, pour la pause déjeuner ou pour le goûter, Florence récupère vos enfants et se charge de tout, en anglais : gestion du transport, des repas et des activités. Elle met tout en œuvre pour permettre aux enfants de s'exprimer et de communiquer au quotidien.

RécréAnglais est la première méthode d'éveil et d'apprentissage certifiée, regroupant les enfants par tranche d'âge et tenant compte de leur évolution, leurs besoins et de leur épanouissement. Une méthode basée sur l'oral, le chant, le jeu et le plaisir pour permettre aux enfants d'apprendre l'anglais naturellement et dès le plus jeune âge.

Florence propose un programme composé de chansons, de jeux et de nombreuses activités ludiques et artistiques. Tout pour immerger les enfants dans un bain linguistique.

RécréAnglais, un service « clé en main » pour faciliter la vie des parents et permettre aux enfants de découvrir et d'apprendre naturellement, tout en s'amusant, une langue qui leur sera indispensable.

« Plus un enfant est jeune, plus il aura la chance d'apprendre et de parler l'anglais naturellement. »

Pour inscrire vos enfants dès la rentrée, n'hésitez pas à venir au forum des associations le 5 Septembre ou contactez Florence Levacon :

florence.levacon@recreanglais.com

07.49.90.87.80

Pour plus d'informations :

www.recreanglais.com



RécréAnglais
L'anglais en s'amusant

RécréAnglais
L'anglais en s'amusant

des 3/6 ans et des 6/11 ans

**Pour le Goûter et
la Pause Déjeuner**

www.recreanglais.com



L'**Assemblée Générale** de l'Amicale Laïque d'Irvillac se tiendra à la salle Kerlevenez
VENDREDI 25 SEPTEMBRE 2020 À 19H

À l'ordre du jour :

- Présentation de l'Amicale
- Bilan de l'année écoulée
- Proposition d'animations et de manifestations
- Questions diverses
- Élection du bureau

La réunion se terminera par un **pot de bienvenue suivi d'un pique-nique participatif**.

Nous vous attendons nombreux !



L'**Assemblée Générale du Comité des Fêtes** se tiendra en salle VERTE le
Vendredi 25 Septembre 2020 à 20H

A l'ordre du jour :

- 1) Présentation du comité
- 2) Présentation du bilan de l'année.
- 3) Présentation des activités et proposition des activités 2021.
- 4) Élection du Bureau.

Nous vous attendons nombreux..

En raison du covid 19, nous prendrons les mesures nécessaires pour vous accueillir.

Prenez soin de vous A bientôt Le CDF

WAR HENTCHOU IRVILHAG

L'**Assemblée Générale ordinaire de l'association** se tiendra à la salle Kerlevenez

Samedi 26 Septembre 2020 à 10H

Masque obligatoire

Ordre du jour :

Bilan des activités de l'année 2019/2020
Compte-rendu des sections par les vice-présidents
Bilan financier
Projet 2020/2021
Renouvellement du bureau
Cotisation

Pot de rentrée

Cordialement. Le président, Patrick LE HENAFF

Samedi 3 Octobre 2020

COUSCOUS À EMPORTER à IRVILLAC et ST URBAIN

De 18h30 à 20h30



Tarif
9 € la part

Barquettes fournies

Sur Réservation par SMS avant le 28/09 :
Pour **IRVILLAC** au 06 81 74 65 60
Pour **ST URBAIN** au 06 79 97 87 45

Mobilisation des Recycleries

La crise du covid-19 et notamment les mesures de déconfinement qui l'accompagnent bousculent le quotidien des Recycleries du pays de Landerneau Daoulas et bien sûr, celui des salariés et bénévoles qui les font vivre chaque jour.

Malgré tout, il était important pour les Recycleries de pouvoir ré-ouvrir et de continuer à agir pour le réemploi et la solidarité.

Aussi, en cette période de crise sanitaire, les Recycleries du territoire ont fait le nécessaire pour vous accueillir dans les meilleures conditions :

- Port du masque obligatoire
- Mise à disposition de gel hydroalcoolique avec obligation de se laver les mains avant l'entrée
- Quarantaine des objets mis en dépôt
- Sens de circulation (parking et magasin)
- Un nombre de personnes restreint dans les structures
- Modification des jours de dépôts et de ventes

« Merci de votre compréhension et de votre soutien ! A très vite ! »



Horaires d'ouverture

Dépôts : le mercredi et le vendredi de 14h00 à 16h30

Vente & Dépôts : le samedi de 10h00 à 16h30

Fermé du 14 juillet au 15 août

Adresse : Rue des Glénan 29800 Plouédern

Contact :

Téléphone portable : 06 06 41 39 48

Messagerie : le-tri-porteur@laposte.fr

Page Facebook : <http://le.tri.porteur.free.fr>



Horaires d'ouverture

Dépôts : les mardis et mercredis de 14h à 18h et le

samedi de 10h à 18h

Vente : les mercredis de 14h00 à 18h30 et les samedis

de 10h00 à 18h30

Adresse : dans l'ancienne forge de Malanty à Irvillac

(route d'Hanvec D47)

Contact :

Téléphone : 07 67 48 96 93 ou 09 70 98 80 09

Messagerie : ribine@orange.fr

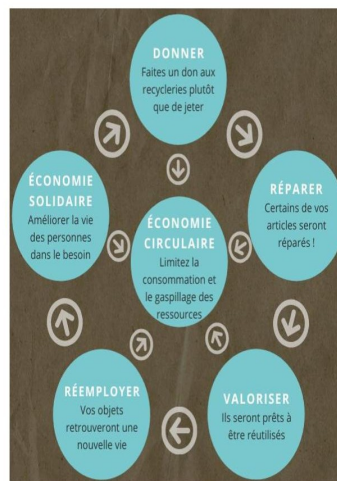
Page Facebook : [Recyclerie Irvillac \(https://fr-](https://fr-fr.facebook.com/people/Recyclerie-Irvillac/100012320196613)

[fr.facebook.com/people/Recyclerie-](https://fr-fr.facebook.com/people/Recyclerie-Irvillac/100012320196613)

[Irvillac/100012320196613](https://fr-fr.facebook.com/people/Recyclerie-Irvillac/100012320196613)

Site Internet : [http://www.la-recyclerie-pays-](http://www.la-recyclerie-pays-daoulas.infini.fr/)

[daoulas.infini.fr/](http://www.la-recyclerie-pays-daoulas.infini.fr/)





Services à la population

A Landerneau, le 20 juillet 2020

Participation financière aux transports scolaires pour 2020-2021

La mise en œuvre des nouveaux tarifs régionaux pour les transports scolaires pénalise une certaine d'élèves du territoire qui voient leur tarif passer de 120 à 250€. La Communauté de Communes participe financièrement pour maintenir, à un tarif raisonnable, le choix d'une scolarité de ces élèves dans les établissements du Pays de Landerneau-Daoulas.

Rappel du contexte

Pour l'année scolaire 2020-2021, la Région, autorité organisatrice des transports scolaires depuis 2017, met en place un tarif unique de 120 € sur l'ensemble de la Bretagne via une plateforme d'inscriptions centralisée. Ce tarif unique est conditionné à la fréquentation d'un établissement public ou privé sous contrat avec l'Etat.

Or, des élèves du territoire fréquentent des établissements hors carte scolaire et hors options labellisées, ce qui entraîne une augmentation conséquente du tarif de 120 € à 250 €. Jusqu'à cette année, la participation financière de la Communauté de Communes visait à :

- conforter l'appartenance de ces élèves au bassin de vie,
- renforcer les établissements scolaires du territoire en accompagnant les familles qui faisaient le choix d'y scolariser leur(s) enfant(s).
- préserver le tissu associatif local.

Vote du conseil de Communauté

Dès lors, le conseil de Communauté du 17 juillet 2020 a acté, dans le cadre de sa politique d'intervention en faveur des transports scolaires, la mise en place d'une participation financière dédiée aux familles du territoire impactées par ce nouveau dispositif, afin d'aligner le tarif des élèves concernés sur le tarif unique Région.

Ainsi, pour une famille qui prend un abonnement commercial au tarif régional de 250 € pour son(s) enfant(s), la Communauté remboursera la somme de 130 €, s'il suit sa scolarité au sein d'un établissement du Pays de Landerneau-Daoulas.

Ce remboursement se fera sur les bases des éléments fournis par la Région pour les élèves concernés.

Nathalie GODET
Vice-présidente de la Communauté en charge des équipements et politique scolaires

Contact : jerome.boiteau@ccpld.bzh

Nouveau service « paiement de proximité »



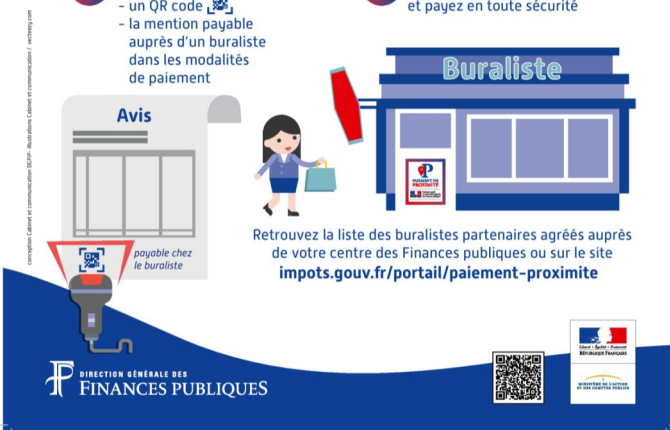
Pour payer en espèces*, rendez-vous chez votre buraliste agréé affichant ce logo

* en espèces dans la limite de 300€ ou par carte bancaire

Comment payer ?

- 1 Vérifiez votre avis, comporte :
- un QR code
- la mention payable auprès d'un buraliste dans les modalités de paiement

- 2 Rendez-vous chez votre buraliste avec votre facture, scannez et payez en toute sécurité



Vous accompagnez un proche malade, en situation de handicap ou dépendant du fait de l'âge ?



Café des aidants®

Pays de Landerneau-Daoulas

Autour d'un café, venez échanger votre expérience avec d'autres aidants.

Animé par des professionnels, le Café des aidants est un temps convivial d'échange et d'information en libre accès.

Organisé par :

Avec le soutien de :



Nous vous donnons rendez-vous le premier jeudi de chaque mois, de 14h00 à 16h00, autour d'un thème.

PROGRAMME - 2ème semestre 2020 -

Jeudi 10 septembre 2020 (2ème jeudi)
Qu'est-ce qu'être aidant ?

Jeudi 1er octobre 2020
Handicap ? Incapacités ? Quelles différences ?

Jeudi 5 novembre 2020
Comment se reconstruire après ?

Jeudi 3 décembre 2020
Les richesses de la relation d'aide.



À cette adresse :
La Cimenterie, 1^{er} étage
12 rue Saint Ernel 29800 LANDERNEAU

Contact :
CLIC pays de Landerneau-Daoulas
clc@ccpld.bzh
02 98 85 99 08

Le Café des aidants est soutenu par nos partenaires :



Bulletin Communal



Directeur de la publication : Mr le Maire,
jean.noel.le-gall@irvillac.fr
Rédaction : Samuel Bourdet,
bulletin@irvillac.fr
Information : Margaret Hautefort Laurans,
info@irvillac.fr
Site : www.irvillac.fr
Blog : http://irvillac.over-blog.com

Services de Garde



URgences

SAMU **15**
Pompiers **18**
Police **17**



Appelez le 112 pour toute urgence. Numéro prioritaire sur les téléphones portables (fonctionne également avec téléphones fixes). Vous serez redirigés vers les pompiers ou le SAMU.

* Week-end, jour férié, nuit :

- Pour accéder au service de garde des médecins du secteur de Daoulas **COMPOSER le 15.**
- Pour la pharmacie composer le **3237.**



* Taxi Oudin, Transport Malade Assis : 02 98 25 82 64

* Ambulances A.B.I. : 02 98 25 78 83

* Cabinets Infirmiers :

- HAMONOU Christine / SALVE Anne / EUSTACE Annie
7, Rue de la Vierge - 02 98 25 98 23 / 06 30 39 13 80
- CARRE Myriam / GAUBERT Anne
5 bis, Route de Landerneau - 02 98 25 93 18

Secrétariat ouvert au Public :

Lundi-Mardi-Vendredi : 9h00 - 12h00 / 15h00 - 17h00
Mercredi-Jeudi-Samedi : 9h00 - 12h00

Horaires d'Été (juillet - août) :

Du Lundi au Vendredi : 9h00 - 12h00

Tél : 02.98.25.83.56 / Fax : 02.98.25.93.37

Permanence des élus :

Mr LE GALL Jean-Noël : Maire
Permanence sur RDV

KERDONCUFF Guy : 1er Adjoint au Maire
Urbanisme, Patrimoine et Culture
Permanence le Mardi de 10h à 12h
guy.kerdoncuff@irvillac.fr

LECANON Valérie : 2ème Adjoint au Maire
Vie sociale/Affaires scolaires et Petites enfance
Permanence le Lundi de 10h à 12h
valerie.lecanon@irvillac.fr

BRUNET François : 3ème Adjoint au Maire
Vie sociale et bâtiments communaux
Permanence le Samedi de 10h à 12h
francois.brunet@irvillac.fr

LE CANN Yvonne : 4ème Adjoint au Maire
Environnement, et Cadre de vie
Permanence le Samedi de 10h à 12h
yvonne.le-cann@irvillac.fr

Conseillers délégués :

KERVERN Laurence : Vie sociale/affaires scolaires et Petites enfance
GOASGUEN Marie-Catherine : Environnement et Cadre de vie
MONBEL Yann : Animation et vie associative

Urbanisme

DÉCLARATIONS PRÉALABLES :



Accordées :

BOUDART Fabien, 11, Malanty : Clôture, abri de Jardin.

LE TRIONNAIRE Alix, 5, route de Daoulas : Réfection/remaniement de couverture.

BOULBIN Frédéric, 25, route de Landerneau : Réfection hangar.

EDF ENR, Manoir de Clecunan : Installation d'un générateur photovoltaïque.

RONXIN Ronald, 14, route de Daoulas : Réfection des menuiseries.

KERGOURLAY Laurent, 13, Malanty : Clôture.

SARRUS Elodie, Croix de Cléguer : Bardage pignon, réfection toiture et menuiseries.

LE BRIS Mikaël, Porsguennou : Réfection toiture pour stockage de matériel.

PERMIS DE CONSTRUIRE :

Demandés :

Sarl KERDONCUFF, Traonnevezec : Extension d'une porcherie en maternité

KERDONCUFF Annick, 1, route de Hanvec : Réhabilitation et extension maison d'habitation

Informations Municipales

Pour joindre l'Agence Postale :
09 71 33 83 89



AGENCE POSTALE
COMMUNALE

BIENTÔT 16 ANS !
PENSEZ AU RECENSEMENT
C'EST OBLIGATOIRE

www.defense.gouv.fr/jdc

RECENSEMENT des jeunes au Service National

Tous les jeunes Français et Françaises (ou le tuteur légal) ont l'obligation de se faire recenser à la date anniversaire de leurs 16 ans et jusqu'aux trois mois qui suivent, à la mairie de leur domicile munis de leur pièce d'identité et du livret de famille. Une « attestation de recensement » sera remise au jeune et doit être conservée précieusement. Elle est indispensable pour les inscriptions aux concours et examens. Le recensement permet d'effectuer la Journée Défense Citoyenneté.

Petites Annonces

Femme de 45 ans, aide médico psychologique de formation et en poste d'AVS depuis 6 années, propose ses services pour de l'aide aux devoirs à domicile.

Disponible les lundis, mardis et jeudis (après l'école)
et les mercredis matins.

Niveaux : du CP au CM2

Paiement en chèque CESU ou autre : 12 €/heure

06 64 38 51 13

Appeler après 17h ou laisser un message. Merci